

*Les évaluations des politiques
régionales et des programmes
européens*

Evaluation du dispositif Pass
Monde



Jeunesse

Dispositif Pass Monde

Synthèse de l'évaluation

Pass Monde est un dispositif de soutien à la mobilité internationale des jeunes normands et des stagiaires de la formation professionnelle créé par la Région Normandie en 2016, soit juste après la fusion des ex-Régions Haute-Normandie et Basse-Normandie. Il a été élargi à de nouveaux publics et types de mobilités en 2017. Depuis, il est géré par la Direction Jeunesse et Sport (DJS).

Le dispositif Pass Monde

Ce dispositif a pour objectif général d'**encourager et de développer la mobilité internationale des jeunes normands et des stagiaires de la formation professionnelle** (sans limite d'âge).

Pour ce faire, il s'adresse à des **publics variés** (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, etc.) et permet de soutenir **divers types de projets de mobilité** :

- Les mobilités d'étude ou de stage des apprenants inscrits dans le cycle secondaire ou supérieur (jusqu'au Bac+5) ;
- Les mobilités réalisées en dehors du temps de formation, qu'il s'agisse de projets personnels incluant un séjour à l'étranger ou de missions de volontariat international.

A ce titre, il existe à ce jour **quatre types de Pass Monde** :

- Pass Monde Etudes secondaires
- Pass Monde Etudes supérieures
- Pass Monde Volontariat
- Pass Monde Initiative

Pass Monde est une **aide financière individuelle** attribuée suite à la demande en ligne du jeune et à l'examen du dossier par la Région ainsi que les partenaires dédiés. Hormis pour Pass Monde Initiative, elle fonctionne sur le principe d'un « forfait d'aide au départ », puis d'une aide hebdomadaire. L'aide est versée directement aux bénéficiaires, en une seule fois.

Type de Pass Monde	Durée cofinancée	Montant de l'aide
Pass Monde Etudes secondaires	2 à 12 semaines	200 € pour les pays de la zone Europe (telle que définie par Pass Monde) / 400 € pour le reste du monde. + 40 € d'aide hebdomadaire, dans la limite des durées maximales financées.
Pass Monde Etudes supérieures	4 à 26 semaines (sauf pour les stages obligatoires de BTS, minimum 2 semaines)	
Pass Monde Volontariat	Maximum 26 semaines	Aide plafonnée à 50 % des dépenses éligibles. Le montant de l'aide régionale varie en fonction de la nature, de la qualité du projet et du nombre de participants. Elle va de 500 € minimum à 3 500 € maximum (pour 6 participants)
Pass Monde Initiative	4 semaines minimum (sauf pour le public mineur)	

Source : Règlement Pass Monde, année scolaire / universitaire 2020-2021

Depuis 2017, Pass Monde représente **16 millions d'euros** de budget cumulé (votés aux BP) et **12 355 dossiers de bénéficiaires** passés en Commission permanente (données arrêtées au 31/05/2021).

Périmètre de l'évaluation

Le **périmètre de l'évaluation** recouvre les quatre types de Pass Monde précités.

La période principale de l'évaluation s'étend de **2016 à mi-2021**. Les mobilités ou projets de séjour devant se terminer après 2019 sont traités à part, en raison de l'impact de la crise sanitaire.

Trois focales sont réalisées : une « focale COVID », un focus sur la question du non-recours et un point sur l'augmentation portentiellement à venir des demandes d'aide.



METHODOLOGIE

L'évaluation a été commandée par la Direction Jeunesse et Sport et réalisée en interne par le service Contrôle de Gestion et Evaluation (Direction des Finances et Appui au Pilotage) de la Région Normandie.

Les finalités et enjeux de l'évaluation, définis conjointement sont de :

- Dresser un premier bilan de mise en œuvre ;
- Dégager des enseignements pouvant soutenir les ajustements éventuels de Pass Monde ;
- Anticiper les enjeux à venir et cerner les effets de la crise sanitaire ;
- Proposer une méthodologie évaluative pouvant être réinvestie à l'avenir.

Pour réaliser cette évaluation, le service commanditaire a souhaité que soient **principalement travaillés trois axes**, en accord avec le plan d'actions du Comité régional de la mobilité Européenne et Internationale (CoRéMob) de Normandie. Une attention particulière a été accordée au deuxième axe.

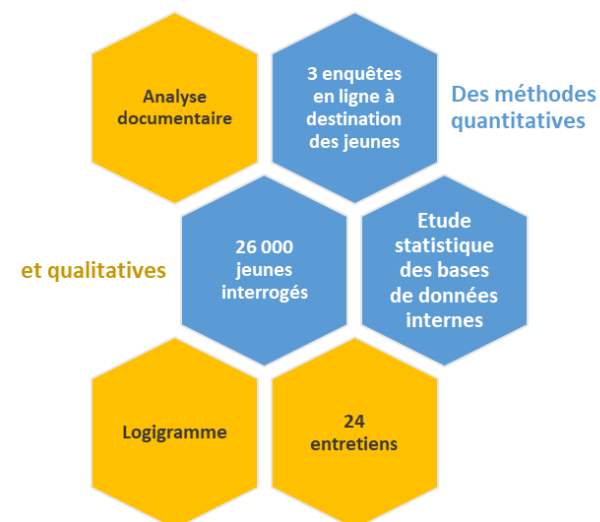
- L'institution (régionale surtout) et le fonctionnement du dispositif ;
- Les jeunes bénéficiaires des actions ;
- Le territoire et ses acteurs.

Les investigations liées à ces trois axes permettent d'investir les quatre registres classiques de l'évaluation des politiques publiques : **l'efficacité, la pertinence, la cohérence (interne et externe) et quelques éléments sur l'efficience.**

Ainsi, **sept questions évaluatives** ont été formulées et ont guidé ce travail évaluatif (reprises dans les pages suivantes).

Cette évaluation mêle l'utilisation des **techniques quantitatives et qualitatives.**

Si les élus, membres de l'administration du Conseil régional et partenaires extérieurs de Pass Monde ont été rencontrés en entretien, les jeunes ont été interrogés via trois enquêtes en ligne :



- Enquête dite « principale » : bénéficiaires partis entre 2016 et 2019, taux de réponse de près de 15 %, 1 324 répondants. Les résultats sont présentés dans le cœur du rapport.
- Enquête dite « COVID » : bénéficiaires et demandeurs ayant prévu ou réalisé leur mobilité (même une partie) en 2020 – 2021. Taux de réponse de 20 %, 708 répondants. Les résultats sont présentés dans la « focale COVID ».
- Enquête dite « non-recours » : destinée à des étudiants n'ayant jamais demandé Pass Monde. Taux de réponse de 7,5 %, 998 répondants. Les résultats sont présentés dans la focale sur le non-recours.



CONSTATS SUR LA PERTINENCE ET LA COHERENCE

Dans quelle mesure le dispositif Pass Monde permet-il de répondre aux besoins identifiés sur le territoire, au sein du public cible et en matière de mobilité ?

- Une bonne prise en compte des enjeux et besoins du territoire à travers l'objectif et les finalités attribués au dispositif lors de son adoption et de ses modifications ;
- Des bénéficiaires interrogés (surtout des étudiants) qui confirment la pertinence du dispositif par rapport à leurs besoins et attentes ;
- Une réserve émise sur la capacité du dispositif à prendre en compte les besoins des jeunes non-étudiants, peu connus à ce jour.

Dans quelle mesure Pass Monde a-t-il permis à la politique de mobilité de la Région de gagner en cohérence, en simplicité et en lisibilité ?

- Sur la base d'anciens dispositifs hauts et bas-normands très différents, Pass Monde a permis de créer, dès 2016, une « porte d'entrée unique » de la mobilité (sortante) pour la Région Normandie ;
- Une unification faite autour de principes et d'un mode de fonctionnement simples, traduits dans une communication adaptée à la cible et dans un soutien accru (tant en nombre de bénéficiaires que de budget alloué) à la mobilité ;
- Malgré ce grand « pas en avant » l'évaluation montre que des efforts restent à produire, par exemple en matière de visibilité du dispositif.

Dans quelle mesure Pass Monde s'articule-t-il avec les autres actions en faveur de la jeunesse et de l'international menées par la Région, les autres collectivités et acteurs de la mobilité ?

- Pass Monde se situe à la rencontre de plusieurs publics, politiques et actions du Conseil régional, dont la cohérence tend à être assurée notamment grâce aux échanges entre les 6 directions concernées ;
- Une transversalité du dispositif reflétée, au cours de la mandature 2016-2021, par un portage par plusieurs élus du Conseil régional ;
- Un dispositif appuyé sur un solide réseau de partenaires sur le territoire normand, dont le rôle (plus ou moins formalisé) est crucial en matière d'information, de communication et d'accompagnement dans le cadre de Pass Monde (voire dans la procédure d'instruction des demandes pour certains) ;
- Un dispositif cohérent et cumulable avec des aides extrarégionales à la mobilité (ex : Erasmus + ou l'aide du CROUS) ;
- Un critère de domiciliation fiscale en Normandie, valable pour certains Pass Monde, abordé dans plus de la moitié des entretiens menés ;
- Un dispositif qui s'avère peu visible auprès des Départements normands.



CONSTATS SUR L'EFFICACITE ET ELEMENTS D'EFFICIENCE

Pass Monde permet-il de toucher tous les publics et pourquoi certains n'y ont pas recours ? Pass Monde permet-il de développer toutes les formes de mobilité ?

- Par les critères d'éligibilité élargis qu'il propose et la diversité des types de mobilité qu'il soutient, Pass Monde vise à encourager la mobilité internationale dans des formes et pour des publics variés.
- Cependant, Pass Monde semble peiner, dans la pratique, à atteindre cet objectif. En effet, par exemple, les publics bénéficiaires de Pass Monde restent majoritairement des étudiants, déjà diplômés d'un Bac +2 (voire d'un Bac +3 ou +4), dont les parents sont en emploi.

Les mobilités les plus fréquemment soutenues par le dispositif restent celles réalisées dans le cadre des études (obligatoires dans le cadre du cursus pour près de la moitié des répondants). Les mobilités réalisées hors du cadre formel (études ou scolarité) restent très minoritaires.

- Pour autant, comme le souligne la littérature spécialisée, ce constat n'est pas spécifique au dispositif normand.

Dans quelle mesure l'aide financière offerte par le dispositif Pass Monde permet-elle d'inciter les jeunes à la mobilité internationale et à la réalisation de séjours à l'étranger ?

- La capacité de Pass Monde à déclencher et à inciter à la construction de projets de mobilité semble limitée, au vu des résultats de l'évaluation. Par exemple, le dispositif est rarement connu avant que la décision de partir à l'étranger ne soit prise et 50 % des répondants

de l'enquête principale indiquent qu'ils auraient pu partir à l'étranger sans le soutien financier de la Région.

- Toutefois, d'importants points de nuance sont à considérer : un quart des répondants voit en Pass Monde un levier essentiel à leur mobilité ; ceux qui auraient pu partir sans l'aide de la Région considèrent souvent qu'elle est un « coup de pouce » au bon déroulé du séjour ; les répondants sont satisfaits des montants alloués (56 % « tout à fait satisfaits » et 35 % « assez satisfaits » dans l'enquête principale).
- L'aide Pass Monde varie entre 280 € et 3 500 € (pour le Pass Monde Initiative), selon la destination choisie et la durée du séjour. Les aides accordées oscillent, en moyenne, selon les statistiques du service, entre 779 € (2019) et 913 € (mi-2021).

Le taux de prise en charge du coût du séjour par Pass Monde a été estimé grâce aux résultats de l'enquête principale. Il serait compris entre 20 % et 24 % en médiane (23 % et 29 % en moyenne).

Quels sont les apports des mobilités financées par Pass Monde pour les publics bénéficiaires ? En particulier, Pass Monde permet-il de soutenir la réussite scolaire, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes ?

- Selon les enquêtes réalisées auprès des bénéficiaires, les mobilités financées par Pass Monde ont un impact positif en matière d'amélioration linguistique, d'acquisition ou de renforcement de compétences et connaissances, de découverte culturelle, de résultats scolaires, d'orientation et d'insertion professionnelle.



DEFIS ET RECOMMANDATIONS POUR L'AVENIR

Les défis rencontrés par Pass Monde

Quels sont les défis rencontrés par Pass Monde et comment le dispositif peut-il y répondre ?

- La **crise sanitaire** liée à la COVID-19 a déjà eu des effets multiples sur Pass Monde et les mobilités cofinancées, de la baisse du nombre de bénéficiaires (et de demandes) en 2020 à l'apparition de difficultés nouvelles ou renforcées pour ces derniers (ex : difficultés à se déplacer, annulation de séjour, rapatriement d'urgence, difficultés d'ordre financier, sentiment d'isolement accru à l'étranger, etc.).

Cependant, les jeunes qui ont pu partir sur la période 2020-2021 font un bilan positif de leur mobilité et seraient prêts à repartir si la situation sanitaire le permettait (et à redemander Pass Monde).

Les acteurs du territoire rencontrés, tout comme le Conseil régional, continuent de se mobiliser en faveur de la mobilité internationale.

- Le **non-recours** à Pass Monde a été exploré dans cette évaluation, grâce à une enquête dédiée, aux entretiens et à l'étude de la littérature consacrée.

Il est apparu qu'il était intimement lié au non-recours à la mobilité en autonomie. Pour autant, il faut noter que l'envie de partir à l'étranger ne faisait pas défaut à la population interrogée et qu'environ 11 % de l'échantillon étaient déjà partis à l'étranger en autonomie dans l'un des cadres soutenus par Pass Monde (sans demander l'aide).

Les freins à la mobilité (et donc à la demande Pass Monde) sont multiples, parfois spécifiques à certains publics, comme le rappellent les entretiens. Dans l'enquête, le frein financier et le besoin d'accompagnement ressortent particulièrement. Enfin, le manque de visibilité des aides à la mobilité et de Pass Monde est souligné par près des deux tiers des répondants.

- L'**augmentation potentiellement à venir des demandes** Pass Monde est présentée comme un enjeu majeur pour l'avenir dans de multiples entretiens (en particulier au moment du cadrage). Cela est d'ailleurs conforme aux tendances d'évolution constatées avant la crise sanitaire et aux nouveaux objectifs affichés pour ERASMUS+. Les entretiens, en particulier avec les élus de la mandature 2016-2021, rappellent la nécessité d'anticiper cette potentielle évolution, afin de pouvoir s'y adapter rapidement le cas échéant.

Les recommandations de l'évaluation

Quelques exemples de recommandations sont présentés ci-après. Ils ont été co-construits avec la Direction commanditaire et le comité technique, puis soumis au comité de pilotage.

Simplicité et lisibilité du dispositif Pass Monde

- Conserver la simplicité d'accès à l'information sur Pass Monde et la facilité, pour les demandeurs comme les partenaires, de contacter la Région (ou le prestataire) en cas de difficulté.

Dispositif Pass Monde

Synthèse de l'évaluation

Communication et visibilité du dispositif Pass Monde

- Conserver le principe d'une communication simple, ludique, adaptée au public ciblé, s'appuyant largement sur les outils numériques et le réseau de partenaires sur le territoire.
- Poursuivre le principe, que commence à développer Pass Monde Initiative, de demander aux bénéficiaires une « contrepartie » au soutien de la Région Normandie (ex : témoignages écrits, vidéos, photos des bénéficiaires). Celle-ci permettrait à la Région de valoriser son action à destination de la jeunesse.
- S'appuyer sur les maires des communes de Normandie pour assurer la promotion du dispositif.

Coordination de Pass Monde avec les autres actions développées à l'intérieur du Conseil régional

- Poursuivre les échanges et le travail en transversalité avec les 5 autres Directions liées aux thématiques ou publics de Pass Monde.
- Poursuivre et développer les échanges entre la Direction Jeunesse et Sport et les élus concernés par Pass Monde.

Relations partenariales (partenaires entendus au sens large ici)

- S'appuyer, autant que possible, sur les partenaires Pass Monde (directs ou indirects).
- Proposer à l'ensemble des partenaires et acteurs impliqués sur Pass Monde qui le souhaitent (y compris les établissements d'enseignement), des formations ou interventions visant à présenter le dispositif ou à faciliter l'utilisation de la plateforme de gestion des demandes.

Suivi, évaluation du dispositif et connaissance des attentes du public cible de Pass Monde

- Poursuivre la réflexion engagée à travers le logigramme Pass Monde, afin de clarifier la logique d'intervention du dispositif (objectifs,

actions menées, finalités recherchées), de l'arrêter et de la partager à l'échelle de la collectivité.

- Réaliser des travaux ou enquêtes sur les besoins, attentes, motivations et représentations en matière de mobilité en s'appuyant notamment sur le relai du Conseil régional des jeunes.
- Poursuivre les travaux statistiques menés par le service Atouts Normandie / Pass Monde ainsi que l'effort de diffusion des résultats.

Accessibilité de Pass Monde au plus grand nombre

- Poursuivre les séances d'information sur Pass Monde dans les lycées.
- Continuer de travailler de concert avec les acteurs impliqués (internes ou externes) sur les freins spécifiques à certains publics (demandeurs d'emploi, alternants, etc), afin de tenter de les lever.
- Participer à la mise en relation (bilatérale) des jeunes afin de favoriser l'information par les pairs.

Adaptation du dispositif à la crise sanitaire

- Conserver le dispositif dans l'objectif de continuer à promouvoir les mobilités internationales malgré le contexte sanitaire. Le budget alloué à Pass Monde s'adaptera au mieux à l'évolution du nombre de demandes en période de crise sanitaire.
- Valoriser l'action de la Région et de ses partenaires, en matière d'accompagnement et d'indemnisation des jeunes mobiles, pendant la crise sanitaire.

Adaptation du dispositif à l'augmentation potentiellement à venir des demandes Pass Monde

- Afin d'anticiper au maximum la potentielle augmentation à venir des demandes Pass Monde, réaliser une analyse prospective pour étudier les différents scénarios d'évolution et les modalités d'adaptation possibles du dispositif ainsi que leurs avantages et inconvénients.



Plus d'information : Service Contrôle de gestion et Evaluation de la Région Normandie